



COMPTE RENDU CONSEIL DEPARTEMENTAL UNSS LANDES DU 18 JUIN 2026

Fait par les représentants snep-fsu et élus des AS

Présents : Présentiel : Madame LAJUS DASEN, Monsieur ALFONSI DDUNSS, Madame DUPOUY Chef d'établissement, Madame ROULLEAUX et Monsieur KINDLER élus des AS

Visio : Monsieur BEDAT service sport CD40, Madame CAYEUX SRUNSS, Madame MARTEL élue des AS, Mesdames ORTET et DE CARLO représentantes SNEP-FSU

Excusés : Madame AGNAN POURINET IA-IPR EPS, Monsieur CROSNIER CDOS

Mots d'ouverture :

Mme Lajus fait ses remerciements à M Alfonsi et à l'ensemble des professeurs d'EPS ; tous les voyants sont au vert, bravo !

M Bedat remercie et confirme le dynamisme du sport scolaire dans les Landes à travers les résultats excellents et l'activité soutenue toute l'année et sur tout le territoire.

Déclaration commune élus des AS et représentants SNEP-FSU :

« 1-Baisse subvention EN à l'UNSS :

Le SNEP-FSU et les élu-es des AS sont scandalisés par l'annonce d'une diminution de 8% de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS (1ère fédération sportive chez les jeunes de moins de 18 ans et 2^{nde} fédération féminine).

Alors que de nombreux rapports ont fait état de la baisse de la condition physique chez les jeunes (études de la Depp sur les tests de condition physique), de la dégradation de leur santé mentale et de la nécessité de l'augmentation de la pratique sportive et artistique, le ministère fait le choix de baisser la subvention de l'UNSS de 300 000 euros.

Sources santé mentale :

[Agir pour la santé mentale des enfants et des jeunes | Ministère de l'Éducation nationale](#)

Chez les jeunes, la dépression, les troubles anxieux, les troubles du développement sont fréquents. Ils font partie des **principaux facteurs d'échec scolaire** et même de **décès**. La santé mentale des jeunes (11-17 ans) se dégrade.

[Guide « Santé mentale et activité physique » | sports.gouv.fr](#)

L'activité physique : une thérapie naturelle pour le mental

Elle joue un rôle fondamental chez les enfants et les adolescents, favorisant non seulement leur bien-être, mais aussi leur réussite scolaire et leur développement personnel.

Cette subvention n'a pas bougé depuis 2018 (3,8 millions d'euros) alors même que l'inflation et les coûts des transports pour se rendre sur les compétitions ont explosé. Pour beaucoup d'élèves et en particulier les élèves les plus défavorisé-es, l'UNSS est le seul moyen d'accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire. C'est un réel outil de lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales et un levier essentiel face aux enjeux de santé publique et de lutte contre la sédentarité.

D'autres choix sont possibles ! Le SNEP-FSU et les élus des AS demandent le doublement de la subvention du MEN à l'UNSS.

2-Problématique des sections sportives scolaires :

Beaucoup d'équipes EPS nous ont interpellés à propos de leurs sections sportives scolaires. Dans la lettre du 26 mai 2026 adressée par Monsieur le Recteur aux chefs d'établissement pour les créations, reconductions, suppressions des SSS, il est noté : « Par leurs objectifs, elles mettent en place les conditions pour la réussite du parcours de tous les élèves en favorisant une culture commune de l'ambition, en totale cohérence avec les valeurs du projet académique 2026-2030-terre d'ambitions. »

Dans le même temps il est écrit « la recherche de la performance sportive n'est pas l'objet d'une SSS ».

Avec les collègues EPS, nous nous interrogeons sur ces deux phrases : performance sportive ne veut pas dire forcément « haut niveau », mais juste recherche du meilleur niveau possible pour chaque élève inscrit-e dans une SSS. Sinon où est l'ambition ?

Cela nous amène à plusieurs questions :

Si les collègues doivent accueillir tous les élèves volontaires pour rentrer dans une SSS, comment font-ils concrètement s'ils ont 30 demandes pour 16 places ? Les tests de sélection et entretiens qui ont toujours existés, restent pour eux les éléments les plus justes, nous semble-t-il.

D'autre part, dans le règlement fédéral de l'UNSS, tout élève inscrit en SSS doit être inscrit en championnat excellence dans son activité (et parfois même dans d'autres, exemple du cross) ; mais si nous devons accepter tout élève volontaire, quel que soit son niveau de pratique, est-ce que le championnat excellence sera encore légitime ? Il faut rappeler que les élèves sportifs-ves de haut niveau sont déjà évincés de ces SSS.

Cette problématique dépassant le seul champ de notre département, sachez que le SNEP-FSU s'est saisi du sujet au niveau national. »

Réponse de Mme Lajus à la déclaration :

Le dossier des SSS est un sujet sensible ; l'administration applique les textes ; 2 dispositifs (SSS et SE) ; cela fait un moment que les tests ne sont plus obligatoires mais les pratiques perdurent chez les enseignants comme dans les clubs ; les SSS maintenant sont une façon de pratiquer plus, d'intégrer la mixité ; suppression des SSS excellence. Pour l'instant enseignants et clubs n'ont pas encore compris la nouvelle logique malgré de multiples réunions.

M Alfonsi : rappelle que le cœur du problème est le décalage entre le texte national et l'interprétation au niveau académique, notamment sur le terme « performance ».

Mme Cayeux : rappelle qu'effectivement tout élève inscrit en SSS doit être inscrit en championnat excellence ; mais sans aucune question de « niveau ».

Mme Roulleaux : si on accepte tous les niveaux, ce n'est pas possible/faisable.

Mme Lajus : en fonction des établissements, situations différentes

Approbation du CR du CDUNSS du 14/11/2025 : adopté à l'unanimité

Bilan 2025-2026 :

1-UNSS 40 en quelques chiffres :

8465 licenciés (soit 29% des élèves landais) ; 1374 JO, 219 enseignants d'EPS animateurs d'AS

40% de filles et 60% garçons ; Encore plafond de verre ; il faut identifier encore certains écueils.

M Kindler : même pourcentage que dans les fédérations sportives ; décrochage chez les adolescentes

M Alfonsi : on travaille pour augmenter encore la dynamique chez les filles : JNSS où les établissements essaient d'amener autant de filles que de garçons, dynamique danse qui explose, mixité obligatoire règlement fédéral...

2-De grandes rencontres :

JNSS : Mme Lajus : très belle journée en termes de moyens financiers et humains

Sauvetage côtier : notamment la journée promotionnelle qui rassemble jusqu'à 500-600 élèves venus de tout le territoire (lien avec le projet académique : amener des élèves loin de la pratique), lien PDDSS (accessibilité pour tous et sur tout le territoire).

Cross départemental ; Sports collectifs minimes et benjamins ; Coupe Gaston Dubois ; Athlétisme collège ; Surf ; Jeux sur sable lycées

Course d'orientation : beaucoup d'aide du Département pour les APPN ; belle évolution de cette activité (on est passé de 40 élèves à 200-250).

Rq concernant le FDDVA : Fonds départemental de développement de la Vie Associative : an dernier 3000 euros de subvention ; cette année rien : chaque année chaque association fait une demande de subvention au niveau de la préfecture ; les parlementaires peuvent siéger ; si une association reçoit une subvention plusieurs années, au bout d'un moment elle ne touche plus rien (turn over) ; mais pour M Alfonsi il faudrait faire une exception pour l'UNSS, vu son utilité (et mission de service public).

3-Notre cœur d'activités : les rencontres de districts

Côte d'Argent : 8 rencontres ; Côte Sud 13 ; Dax 20 ; Mont de Marsan 18 ; Chalosse 17 ; Lycée LP 13

4-Quatre Championnats académiques et un CF sur nos terres cette année : an prochain CF Volleyball lycée filles établissement ; Participation à des CF : 13 AS

Point informations UNSS 40 :

L'AG nationale a lieu le 3/07/26, en fonction de l'AG et des annonces budgétaires, on réadaptera ;

Point finances :

-Passage de 2 euros/élève licencié (1 euro pour les districts et 1 euro pour le dep) à 3 euros (1 euro pour les districts et 2 euros pour le dep) ; cela permet de maintenir l'ensemble de nos organisations/offres de rencontres ; pour rappel depuis que M Alfonsi est en fonction, les AS n'ont rien à déboursier pour les rencontres départementales (contrairement à avant). Ces 3 euros vont permettre aux districts et aux AS de mieux fonctionner ; de plus quand le département ou les districts font un investissement matériel, il sert à tous.

Comptabilité départementale au 16/06/26 : 9 127,88 euros

Cross 2025 dépenses : **17 553,17 euros**

Sports co minimes 2026 : dépenses : environ **10 000 euros**

Dotation direction nationale UNSS 2025-2026 : **41 857,26 euros** en 3 versements

Subvention du département : **58 700 euros** pour les districts et **30 000 euros** pour le dep

A venir :

-Subvention CD40 pour le CF rugby : **2 500 euros**

-Au 01/09/26 les 3 euros/élève licencié (2 pour le service dep) soit : **16 800 euros**

Au final nous n'avons pas eu besoin de faire un loto car M Alfonsi a trouvé d'autres solutions :

-somme pour le développement du rugby donnée par les clubs : elle va vraiment vers cette ligne maintenant et a permis de financer intégralement plusieurs journées de districts rugby

-une ou deux journées annulées (forte chaleur...)

-la ligue de rugby NA nous aide en fonction du nombre de rencontres rugby organisées.

Infos finances districts :

Districts	Somme au 31/05/26	A venir au 01/09/26		Total prévu au 01/09/2026
		1 euro/élève licencié//30% restant subv CD40		
Chalosse	10 122,22 euros	+ 1 042 euros	+ 2 610 euros	13 774,22 euros
Côte d'Argent	9 092,40 euros	+ 1 081 euros	+ 3 060 euros	13 233,40 euros
Côte Sud	9 052,00 euros	+ 1 577 euros	+ 2 430 euros	13 059,00 euros
Dax	10 097,74 euros	+ 1 237 euros	+ 2 250 euros	13 584,74 euros
Marsan	14 096,34 euros	+ 1 285 euros	+ 2 760 euros	18 141,34 euros
Lycées	11 198,68 euros	+ 2 178 euros	+ 4 500 euros	17 876,68 euros

M Alfonsi : Rappelle que pour chaque CF, il y a une aide aux AS de 40 à 50% ; parfois remboursements très élevés pour peu d'élèves concernés ; M Alfonsi aimerait re-flécher une partie de cet argent vers les plus de 8 600 élèves licenciés du département.

Attention, certains collègues doivent changer de discours : dans les médias disent « si on n'a pas l'argent, on ne part pas au CF », mais ne disent pas qu'ils reçoivent une aide à hauteur de 50% du département !

Mme Cayeux : rappelle aussi que toutes les AS ont une aide de l'UNSS nationale pour les CF et une aide aux lycées du Conseil Régional.

M Alfonsi : cette année une seule AS a fait une demande de subvention à l'ANS, contrairement aux autres départements de l'académie ! Il est prêt à accompagner les collègues dans leur démarche.

Perspectives 2026-2027 :

C'est le PDDSS qui nous guide.

M Alfonsi va demander une journée académique sport collectif benjamins, qui va dans le sens de la demande forte des collègues du département depuis des années (depuis la suppression des finales académiques sports collectifs benjamins !).

Mme Cayeux : remercie le département ; le Recteur veut travailler sur 2 thèmes phare, mais deux axes sur lesquels l'UNSS 40 travaille déjà :

1-la féminisation de la pratique 2-L'inclusion

Fin de la séance